

Jean-Jacques PASQUIER
19 Clos des trolles
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04.50.51.73.10
☎ 06.84.98.25.85
<mailto:jjpasquier@free.fr>

*Monsieur le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74940 Annecy-le-Vieux Cedex*

Annecy-le-Vieux, le dimanche 8 février 2009

OBJET : Question orale formulée par écrit

Réf. : 2009/ ALV Municipalité/ 20090213 QO Cout precis parking Vignières.doc

Monsieur le Maire,

Dans le compte-rendu du conseil municipal du 5 décembre 2008, la décision modificative du budget principal pour l'exercice 2008 mentionne un montant de 5 421 000 € pour la budgétisation des avances de trésorerie à hauteur de la valeur de livraison du parking Vignières / Pommaries. Lors de notre précédente séance du 19 septembre 2008, dans les explications relatives à l'acquisition de la parcelle A N°349, la valeur du bien évalué par les Domaines est de 4 372 510 €. La différence s'explique peut-être par l'ajout du foncier ; je souhaite donc que me soit précisé le coût précis et complet de cet investissement conséquent.

J'entends vos arguments sur l'intérêt à long terme de cet investissement. Cependant, en cette période de débat d'orientation budgétaire, je souhaiterais savoir quel sera l'impact évalué du coût de ce parking pour l'exercice 2009 : charges financières de l'emprunt, frais d'éclairage, gardiennage,... Dans cette même logique, quelles mesures envisagez vous de prendre pour atténuer ces charges, en cette période crise ?

De plus, la suppression de l'arrêt de bus du Pré Saint-Jean a entraîné le mécontentement de ses nombreux usagers, qui doivent désormais venir à pied jusqu'à l'arrêt Vignières / Pommaries. Peut-on envisager de solliciter la SIBRA pour trouver une solution de transition ?

Enfin, si l'on se place, comme vous semblez l'indiquer, dans une logique d'incitation de nos concitoyens à utiliser les transports en commun, je vous invite à demander à la SIBRA d'afficher les horaires le bus à la sortie du parking, ce qui n'est toujours pas fait au jour de ce courrier. Ce sont tous ces petits détails auxquels notre municipalité doit veiller, si nous escomptons pouvoir rendre fonctionnel ce lourd investissement ; c'est dans tous les cas plus pertinent, à mon sens, d'être actif, plutôt que d'attendre patiemment que le temps fasse son œuvre. Ainsi, comme vous le voyez, nous cherchons à nous placer dans une démarche constructive, pour tenter de rentabiliser ce lourd investissement, plutôt que d'adopter une posture d'opposition systématique.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

